



COMMUNE DE COLLONGES-SOUS-SALÈVE

CONSEIL MUNICIPAL

5 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à vingt heures, le Conseil Municipal de Collonges-sous-Salève se réunit en séance à la salle des fêtes de la commune, sous la présidence de Brigitte GONDOUIN, Maire.

Date d'envoi de la convocation : 29/05/2026
DELIBERATION N°2026_052

Conseillers élus : 27

Conseillers Présents : 20

Brigitte GONDOUIN _ Nathalie CORVAÏA _ Christian DUTOIT_ Bénédicte GEORGE _ Frédéric MEGEVAND_ Aurélie PATOUX_ Fabrice GILSON_ Valérie MADALA_ Annie HYVERT_ Chantal CHAPPUIS_ Philippe CHASSOT_ Marie-Agnès QUINTERO_ Martial LAPLACE_ Frédéric PEREZ_ Monique MÜHLEMANN_ François DRICOURT_ Alexandre DESCOMBES_ Henri DE MONCEAU_ Dalilha ROCHON_ Corinne ANSELMETTI_

Pouvoirs : 5

Danielle THÉVENOZ donne pouvoir à Frédéric PEREZ
François VECKRINGER donne pouvoir à Patrice GILSON
Elena BRAJEUX-GELI donne pouvoir à Nathalie CORVAÏA
William PICOUX donne pouvoir à Philippe CHASSOT
Hugo SERVANT donne pouvoir à Henri de MONCEAU

Absents : 2

Cédric DESARZENS
Sarah BERNDT

Madame le Maire constate le quorum.

5 juin 2026



1
Collonges
sous-Salève

N°D_2026_052



DELIBERATION N°2026_052 : Election des délégués et suppléants pour l'élection des sénateurs

Rapporteur : Madame le Maire, Brigitte GONDOUIN

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté préfectoral n° PREF-DCI-BCAR-2026-0217 du 18 mai 2026 indiquant le mode de scrutin et le nombre de délégués et de suppléants à désigner ou à élire dans le cadre des élections sénatoriales du dimanche 27 septembre 2026 ;

Vu la circulaire INTP2611651C du ministère de l'Intérieur du 6 mai 2026 ;

Considérant qu'il convient de désigner 15 délégués titulaires et 5 délégués suppléants ;

Considérant que, dans les communes de 1000 habitants et plus, les délégués et leurs suppléants sont élus sans débat au scrutin secret simultanément par les conseillers municipaux, sur une même liste paritaire (parité alternative) suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage (remplacement du nom d'un ou de plusieurs candidats par celui ou ceux d'un ou de plusieurs candidats), ni vote préférentiel (modification de l'ordre de présentation des candidats sur une liste) ;

Considérant que la liste peut comprendre un nombre de noms inférieur au nombre de sièges de délégués et de suppléants à pourvoir ;

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés présents à l'ouverture du scrutin : Annie HYVERT et Chantal CHAPPUIS, ainsi que par les deux membres les plus jeunes : Fabrice GILSON et Aurélie PATOUX. La présidence du bureau est assurée par Madame Brigitte GONDOUIN, Maire.

A l'ouverture du scrutin, deux listes ont été déposées :

Liste Gondouin

Elle est composée des candidats suivants :

1	F	GONDOUIN	Brigitte
2	H	DRICOURT	François
3	F	CORVAIA	Nathalie
4	H	GILSON	Fabrice
5	F	THÉVENOZ	Danielle
6	H	CHASSOT	Philippe
7	F	GEORGE	Bénédicte
8	H	PEREZ	Frédéric
9	F	MÜHLEMANN	Monique
10	H	MEGEVAND	Frédéric
11	F	PATOUX	Aurélie
12	H	DESCOMBES	Alexandre



Liste Le Renouveau pour Collonges

Elle est composée des candidats suivants :

1	H	SERVANT	Hugo
2	F	ANSELMETTI	Corinne
3	H	DE MONCEAU DE LONGREE	Henri
4	F	SOUILAH ép ROCHON	Dalilha

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de conseillers présents et représentés : 25

Nombre d'absentions : 0

Nombre de votants : 25

Nombre de suffrages nuls : 0

Nombre de suffrages blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 25

Ont obtenu :

Liste Gondouin : 20 voix, soit 12 sièges de délégués titulaires

Liste Le Renouveau pour Collonges : 5 voix, soit 3 sièges de délégués titulaires et 1 siège de délégué suppléant.

Les délégués titulaires sont :

1	F	GONDOUIN	Brigitte
2	H	DRICOURT	François
3	F	CORVAIA	Nathalie
4	H	GILSON	Fabrice
5	F	THÉVENOZ	Danielle
6	H	CHASSOT	Philippe
7	F	GEORGE	Bénédicte
8	H	PEREZ	Frédéric
9	F	MÜHLEMANN	Monique
10	H	MEGEVAND	Frédéric
11	F	PATOUX	Aurélie
12	H	DESCOMBES	Alexandre
13	H	SERVANT	Hugo
14	F	ANSELMETTI	Corinne
15	H	DE MONCEAU DE LONGREE	Henri



Les délégués suppléants sont :

16	F	SOUILAH ép ROCHON	Dalilha
----	---	-------------------	---------

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

Pour	Contre	Abstention
25	00	00

PROCLAME que les conseillers municipaux suivants sont désignés délégués titulaires pour les élections sénatoriales :

- GONDOUIN Brigitte
- DRICOURT François
- CORVAIA Nathalie
- GILSON Fabrice
- THÉVENOZ Danielle
- CHASSOT Philippe
- GEORGE Bénédicte
- PEREZ Frédéric
- MÜHLEMANN Monique
- MEGEVAND Frédéric
- PATOUX Aurélie
- DESCOMBES Alexandre
- SERVANT Hugo
- ANSELMETTI Corinne
- DE MONCEAU DE LONGREE Henri

PROCLAME que les conseillers municipaux suivants sont désignés délégués suppléants pour les élections sénatoriales :

- SOUILAH ép ROCHON Dalilha

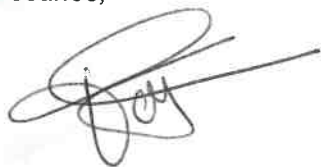
Les résultats de la présente élection sont immédiatement affichés.

Fin de séance



Fait et délibéré
Les jour, mois et an susvisés

La secrétaire de séance,
Aurélie PATOUX



Le Maire,
Brigitte GONDOUIN



Certifié exécutoire
Publié ou notifié le :

5 juin 2026



5
Collonges
sous-Salève

N°D_2026_052





Publié le : 30/06/2026 09:30 (Europe/Paris)

Collectivité : Collonges-sous-Salève

https://www.collonges-sous-salève.fr/documents_administratifs/69180